

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Syndicat Mixte des stations de Gréolières et de l'Audibergue
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° Rue Mairie de Gréolières
 Commune Gréolières
 Code postal 06 620

Nature des activités : Le Syndicat mixte des Stations de Gréolières et de l'Audibergue est une entité publique qui regroupe le Conseil Départemental des Alpes Maritimes (60%), la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis (35%) et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (5%). Il est présidé par le Président de la CAPG et Maire de Grasse, Jérôme Viaud. Le SMGA a pour compétence la réalisation, la gestion et la promotion des aménagements et des équipements du domaine skiable nécessaires à la pratique du ski et de toutes pratiques sportives requérant l'usage des remontées mécaniques. Il a également en charge l'étude, l'aménagement et la réalisation de nouvelles activités et équipements sportifs et touristiques favorisant le développement du territoire

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		Voir à la fin du CERFA
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : ..Destruction accidentelle lors des travaux malgré les mesures de protection et de prise en compte (voir dossier DDEP).....

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser : Doctorat de Biologie - 2002 - Laboratoire d'Ecologie Alpine - Université Grenoble Alpes
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période :
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : .. Provence Alpes Côte d'Azur ..
Départements : .. Alpes Maritimes ..
Cantons : .. Grasse ..
Communes : .. Gréolières ..

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ... Reconstitution d'habitats favorables, reconnexion des habitats, suivis

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à .. Gréolières ..
le .. 12 septembre 2024 ..
Votre signature 

MAMMIFERES		
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758 Écureuil roux	2,42 ha d'habitats impactés	Adultes présents dans les boisements, populations peu nombreuses Impact résiduel négligeable sur l'habitat, absence effet sur les individus Bilan [Gain écologique – Perte écologique] = +8,91 avec 13,68 hectares de mesures ERC
<i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817 Noctule de Leisler	2,42 ha d'habitats impactés	Sortie de gîte estival localisé dans un boisement mature Impact résiduel négligeable sur l'habitat, absence effet sur les individus Bilan [Gain écologique – Perte écologique] = +8,91 avec 13,68 hectares de mesures ERC
<i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817 Pipistrelle de Kuhl	0	Espèces en transit en en chasse sur le site, absence d'estivage ou d'hivernage sur le site
<i>Pipistrellus nathusii</i> Keyserling & Blasius, 1839 Pipistrelle de Nathusius	0	Impact résiduel négligeable sur les espèces
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774 Pipistrelle commune	0	
AVIFAUNE FORESTIERE ET DES BOIS		
<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758 Chardonneret élégant	2,03 ha d'habitats impactés	Plusieurs couples de chacune des espèces présentes sur le site, pas d'impact direct sur les individus, perturbation des habitats d'espèces et dérangement possible Impact résiduel faible Bilan [Gain écologique – Perte écologique] = +8,47 avec 13,68 hectares de mesures ERC
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820 Grimpereau des jardins		
<i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758 Verdier d'Europe		
<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758 Coucou gris		
<i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758 Pic noir		
<i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758 Rougegorge familier	2,03 ha d'habitats impactés	Plusieurs couples de chacune des espèces présentes sur le site, pas d'impact direct sur les individus, perturbation des habitats d'espèces et dérangement possible Impact résiduel faible Bilan [Gain écologique – Perte écologique] = +8,47 avec 13,68 hectares de mesures ERC
<i>Ficedula hypoleuca</i> Pallas, 1764 Gobemouche noir		
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758 Pinson des arbres		
<i>Lophophanes cristatus</i> Linnaeus, 1758 Mésange huppée		
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758 Mésange charbonnière		
<i>Periparus ater</i> Linnaeus, 1758 Mésange noire		
<i>Phylloscopus bonelli</i> Vieillot, 1819 Pouillot de Bonelli		
<i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820 Roitelet triple bandeau		

<i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766 Serin cini		
<i>Spinus spinus</i> Linnaeus, 1758 Tarin des aulnes		
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758 Huppe fasciée		
AVIFAUNE DES MILIEUX OUVERTS		
<i>Anthus spinoletta</i> Linnaeus, 1758 Pipit spioncelle	0,23 ha d'habitats impactés	Plusieurs couples de chacune des espèces présentes sur le site, pas d'impact direct sur les individus, perturbation des habitats d'espèces et dérangement possible Impact résiduel faible Bilan [Gain écologique – Perte écologique] = +108,36 avec 67,4 hectares de mesures ERC
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758 Bruant jaune		
<i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758 Alouette lulu		
<i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758 Traquet motteux		
AVIFAUNE ANTHROPOPHILE		
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758 Bergeronnette grise	0	Espèces en transit en en chasse sur le site, absence d'estivage ou d'hivernage sur le site
<i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774 Rougequeue noir	0	Impact résiduel négligeable sur les espèces
HERPETOFAUNE		
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802 Lézard vert	0,33 ha d'habitats impactés	Adultes dans les boisements clairs et friches, espèce commune sur le site Impact résiduel négligeable Bilan [Gain écologique – Perte écologique] = +108,40 avec 67,4 hectares de mesures ERC
<i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768 Lézard des murailles	1,50 ha d'habitats impactés	Adultes dans les pelouses et rochers, espèce commune sur le site Impact résiduel négligeable Bilan [Gain écologique – Perte écologique] = +107,41 avec 67,4 hectares de mesures ERC
<i>Vipera ursinii</i> Bonaparte, 1835 Vipère d'Orsini	Habitats d'espèces impactés : 0 ha d'habitats primaires 2,98 ha d'habitats secondaires 15,19 ha d'habitats de transit	Population estimée à partir des surfaces d'habitats favorables (<15) Impact résiduel faible sur les habitats et les individus Bilan [Gain écologique – Perte écologique] sur les habitats Habitats primaires Bilan = +168,60 avec 67,4 hectares de mesures ERC Habitats secondaires Bilan = +162,09 avec 67,4 hectares de mesures ERC Habitats de transit Bilan = 0 avec 0,5 hectares de mesures ERC
ENTOMOFAUNE		
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800 Alexanor	2 imagos en transit 0,91 ha d'habitats impactés	Impact résiduel faible Bilan [Gain écologique – Perte écologique] = +92,18 avec 60 hectares de mesures ERC

<p><i>Parnassius apollo</i> Linnaeus, 1758 Apollon</p>	<p>1 imago en transit 0,91 ha d'habitats impactés</p>	
<p><i>Prionotropis hystrix</i> Uvarov, 1923 Criquet hérisson</p>	<p>Population clairsemée et réduite aux pelouses steppiques</p>	<p>Population clairsemée et réduite aux pelouses steppiques Impact résiduel faible sur les habitats et les individus Bilan [Gain écologique – Perte écologique] = +168,60 avec 67,4 hectares de mesures ERC</p>